



SYNDICAT DES TERRITOIRES DE L'EST CANTAL

DECISION DE LA PRESIDENTE N°2022-17 PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

OBJET : Avenant n°1 au marché public n°2021-008 – Lot 4 Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial Est Cantal

La Présidente du Syndicat des Territoires de l'Est Cantal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L5211-10 ;

Vu la délibération n°2020-43 du Comité Syndical du SYTEC, en date du 12 novembre 2020, portant délégation d'attributions du Comité Syndical à Madame la Présidente du SYTEC ;

Vu la décision n°2021-31 en date du 15 novembre 2021 relative à la conclusion et la signature d'un marché public n°2021-008 Lot 4 – Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial Est Cantal.

Vu le marché notifié à la société SOLAGRO, mandataire du groupement SOLAGRO – HESPUL – DU VERT DANS LES ROUAGES, en date du 19 novembre 2021.

DECIDE

Article 1

Il est conclu un avenant n°1 au marché n°2021-008 Lot 4 – Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial Est Cantal entre le SYTEC et la société SOLAGRO.

Article 2

Cet avenant n°1 a pour objet de confier une mission complémentaire au titulaire du marché. Elle est rendue nécessaire pour la réalisation de la phase « Elaboration du plan d'actions », afin d'animer un atelier par EPCI et 4 ateliers acteurs.

Article 3

Cet avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :20%
- Montant HT : 3 600,00 euros
- Montant TTC : 4 320,00 euros
- % d'écart introduit par l'avenant : 5,6%



Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT :67 860,00 euros
- Montant TTC : 81 432,00 euros

Article 4

La dépense est imputée en dépenses d'investissement, au Budget Annexe SCOT Ingénierie, Article 2031.

Article 5

Ampliation de la présente décision sera transmise à Madame le Sous-Préfet de Saint-Flour et fera l'objet d'un affichage au siège du Syndicat des Territoires de l'Est Cantal.

Fait à Saint-Flour, le 6 octobre 2022

La Présidente



Céline CHARRIAUD